Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Palefrenier, veuillez visiter :
capapalefrenier.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - PALEFRENIER SOIGNEUR

ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **5 pages** numérotées de 1/5 à 5/5. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : COMMUNE DE VAL-DES-PRÉS, TERRITOIRE RURAL FICTIF

L'épreuve E1 comporte deux parties. La première mobilise des repères sociaux à partir de documents d'histoire, de géographie et d'éducation civique. La seconde porte sur le traitement d'informations et l'utilisation d'outils dans une situation de la vie courante.

Répondez à toutes les questions sur votre copie. Les documents DT 1 et DT 2 sont fournis avec le sujet. Le document DR 1 est à compléter puis à rendre avec la copie. Justifiez vos réponses lorsque cela est demandé. Les données locales de DT 2 sont fictives et ont été établies pour cette épreuve.

PARTIE 1 : Repères historiques, géographiques et civiques (10 points)

Comprendre des documents, situer une question dans son contexte et justifier une position

Appuyez-vous sur les documents du dossier technique pour répondre aux questions. Vous pouvez citer ou reformuler les informations utiles.

Données territoriales et organisation d'un déplacement collectif

Secteur	Distance au centre-bourg (km)	Habitants sans voiture (personnes)	Coût d'un minibus pour un aller-retour (€)
Les Prés	3	18	18
La Forêt	8	32	24
Les Coteaux	14	45	30

Données fictives fournies pour l'épreuve. Voir DT 2.

1.1 (2 points) Présentez le document DT 1 : indiquez sa nature, sa date et son auteur ou son autorité d'adoption. Situez-le dans le contexte de la Révolution française en une phrase.

1.2 (2 points) Expliquez l'idée défendue dans l'extrait de DT 1. Relevez également la limite que le texte pose à la liberté de communication des opinions.

1.3 (2 points) À partir de DT 2, comparez les secteurs « Les Prés » et « Les Coteaux » selon leur distance au centre-bourg et leur nombre d'habitants sans voiture. Que révèle cette comparaison sur les différences entre les secteurs du territoire ?

1.4 (1 point) Complétez le tableau du DR 1 en classant les trois secteurs du plus proche au plus éloigné du centre-bourg.

1.5 (1,5 point) Dans un espace de discussion en ligne de la commune, une personne publie un message critiquant une décision municipale. À l'aide de DT 1, indiquez quel droit protège la possibilité d'exprimer cette opinion et rappelez une limite à ce droit.

1.6 (1,5 point) Un autre message vise une personne par des insultes discriminatoires. Proposez deux réactions adaptées et justifiez-les en distinguant le respect des personnes et la liberté d'expression.

PARTIE 2 : Utiliser des informations et des outils dans une situation de la vie courante (10 points)

Organiser un déplacement collectif et interpréter des données

Une association organise un déplacement au centre-bourg pour 24 participants. Elle dispose de minibus pouvant transporter chacun 8 personnes. Le budget maximal consacré aux locations est de 75 €. Utilisez les données de DT 2 pour répondre.

Données de transport pour le déplacement

Secteur de départ	Distance au centre-bourg (km)	Habitants sans voiture (personnes)	Coût d'un minibus pour un aller-retour (€)
Les Prés	3	18	18
La Forêt	8	32	24
Les Coteaux	14	45	30

Données fictives fournies pour l'épreuve. Voir DT 2.

2.1 (2 points) Calculez le nombre de minibus nécessaires pour transporter les 24 participants. Présentez votre calcul.

2.2 (2 points) L'association prévoit un départ depuis chacun des trois secteurs. Calculez le coût total des locations à partir de DT 2. Indiquez si le budget de 75 € est respecté.

2.3 (2 points) Calculez l'écart, en kilomètres, entre la distance du secteur le plus éloigné et celle du secteur le plus proche du centre-bourg.

2.4 (2 points) Quel secteur compte le plus d'habitants sans voiture ? Indiquez le nombre d'habitants concerné et expliquez en quoi cette donnée peut être utile pour organiser le déplacement.

2.5 (2 points) Proposez une organisation du transport compatible avec le budget maximal. Vous pouvez ajuster le nombre de secteurs desservis ou le nombre de minibus affectés. Présentez les coûts retenus et justifiez votre proposition à partir des données.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789 : ARTICLE 11

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, article 11.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Ce texte est adopté au début de la Révolution française par les représentants réunis en Assemblée nationale constituante. Il énonce des droits et des principes qui fondent une nouvelle organisation politique.

DT 2 : DONNÉES TERRITORIALES ET COÛTS D'UN DÉPLACEMENT COLLECTIF

Les données ci-dessous décrivent trois secteurs de la commune fictive de Val-des-Prés. Le coût indiqué correspond à la location d'un minibus pour un aller-retour entre le secteur concerné et le centre-bourg. Chaque minibus peut transporter au maximum 8 personnes. Les nombres d'habitants sans voiture et les coûts sont fournis pour les besoins de l'épreuve.

Situation des trois secteurs et coût de transport

Secteur	Distance au centre-bourg (km)	Habitants sans voiture (personnes)	Coût d'un minibus pour un aller-retour (€)
Les Prés	3	18	18
La Forêt	8	32	24
Les Coteaux	14	45	30

Données fictives fournies pour l'épreuve.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau en inscrivant les secteurs dans l'ordre du plus proche au plus éloigné du centre-bourg.

Classement des secteurs selon leur distance au centre-bourg

Rang	Secteur
1er, le plus proche	.....
2e	.....
3e, le plus éloigné	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.